

Projet de résolution sur la lutte efficace contre la solitude et l'isolement social

Présenté par Mme Christine Bulliard-Marbach (Députée / Suisse) devant le Réseau des femmes parlementaires de l'APF ; Seule la version prononcée fait foi.

Madame la Présidente,
Chères collègues,

Je souhaite vous présenter mon projet de **résolution sur la lutte efficace contre la solitude et l'isolement social**.

A première vue, la solitude ressemble à un **problème individuel du quotidien**. Après tout, nous avons, toutes et tous, déjà éprouvé un sentiment de solitude.

Mais que se passe-t-il lorsque la **solitude est subie et qu'elle perdure sur une longue période ?** Ou lorsqu'elle devient si forte qu'elle conduit à un **isolement social** ? La solitude peut alors avoir **de graves conséquences**.

En 2023, l'Organisation mondiale de la santé **OMS** a classé la solitude et l'isolement social parmi les **défis mondiaux pour la santé**.

Pour lutter contre ce phénomène, l'OMS a mis en place une **commission sur le lien social**. Celle-ci a pour mission de mettre en lumière les facteurs à l'origine de la solitude et ses conséquences, et de proposer des pistes pour renforcer les liens sociaux.

En juin 2025, la Commission a publié son **rapport** intermédiaire intitulé « De la solitude aux liens sociaux : ouvrir la voie vers des sociétés plus saines ».

Ce rapport expose la problématique en détail :

Dans le monde, **une personne sur six souffre de solitude. Certains régions - dont les pays africains - sont nettement plus touchés que d'autres.**

La **tendance est à la hausse.**

Ceci est également le cas dans mon pays, la **Suisse**, comme le montre clairement l'évolution observée dans **l'Enquête suisse sur la santé** : en 2017, 38,6 % de la population se sentait parfois, voire souvent, seule. En 2022, cette proportion atteignait déjà 42,3 %.

Ces chiffres représentent une moyenne, parmi l'ensemble de la population, mais si l'on y regarde de plus près, **certains groupes sont nettement plus touchés que d'autres.**

Près de 60 % des jeunes, la moitié des personnes issues de l'immigration, ainsi que près de la moitié des **femmes** et des **personnes ayant un faible niveau de formation** se sentent parfois, voire souvent, seules.

Les chiffres disponibles provenant d'autres pays dressent un **tableau similaire.**

Nous sommes donc confrontés à un **problème de société croissant.** Et ce problème a des **conséquences graves** pour la santé et l'économie de nos pays.

Des études – notamment celles menées par l'université de Fribourg en Suisse – montrent que la solitude et l'isolement social augmentent considérablement le **risque de maladies psychiques et physiques.**

Les chiffres de l'OMS montrent que les **personnes seules** souffrent **d'avantage de maladies chroniques**.

Le mécanisme à l'origine de ce phénomène repose sur le **stress lié à l'isolement social et à la solitude**. Celui-ci entraîne de l'hypertension artérielle et **favorise des comportements néfastes pour la santé** comme la consommation d'alcool, le tabagisme et la sédentarité.

En tant que facteur de risque de maladies cardiovasculaires indépendant, la **solitude contribue à une augmentation de la mortalité de 26 à 32 %**. Le **risque de démence peut également augmenter jusqu'à 50 %**.

Au total, selon le rapport de l'OMS, **environ 871'000 décès par an** seraient imputables à la solitude et à l'isolement social.

Ces répercussions se traduisent, finalement, par une **hausse des coûts de santé, que la collectivité doit prendre en charge**.

Mais ce n'est pas tout : au cours des dernières années, la recherche a commencé à mesurer les **répercussions économiques** de la solitude et de l'isolement social.

Au Royaume-Uni, plusieurs études ont été menées sur ce sujet. Elles montrent notamment que les personnes seules ont un **niveau d'éducation plus faible**, affichent une **productivité au travail moindre** et sont **plus souvent en arrêt maladie**.

Les **coûts annuels** liés à la solitude pour les **employeurs britanniques** étaient déjà estimés à **2,5 milliards de livres sterling** en 2017.

Après ce constat préoccupant, une bonne nouvelle doit aussi être soulignée : **la solitude et l'isolement social peuvent être combattus efficacement.**

Jusqu'à présent, cette lutte a été menée principalement à **l'échelle locale.** Il existe certes de nombreuses solutions intéressantes, mais les mesures efficaces ne sont guère transposées à plus grande échelle ni diffusées.

La solitude étant un **problème mondial,** l'intérêt d'un échange mutuel apparaît comme une évidence.

Encore faut-il disposer de **plateformes pertinentes** pour le permettre, et c'est précisément là qu'intervient ma résolution.

Mais pourquoi la Francophonie se prête-t-elle particulièrement à cette démarche ?

La **diversité extraordinaire** des Etats membres, qui vont des pays industrialisés aux pays en développement, favorise l'émergence **d'approches très variées ainsi que l'apprentissage mutuel.**

Le **texte de la résolution** rappelle tout d'abord les faits décrits précédemment. Il salue ensuite les **mesures existantes** prises par les membres de la Francophonie.

La résolution appelle les gouvernements de la Francophonie à soutenir les **initiatives visant à réduire la solitude et à renforcer les liens sociaux.**

Elle appelle en outre à élaborer et à mettre en œuvre de **nouvelles mesures, stratégies et programmes,** fondés sur des données probantes et répondant aux besoins spécifiques des genres.

Le développement et la mise en œuvre de **campagnes de sensibilisation** contribuant à la **déstigmatisation** doivent également être encouragés.

Les gouvernements et les parlements de la Francophonie devraient encourager la **recherche** sur le thème de la solitude et **partager leurs conclusions**.

En outre, il convient de **promouvoir l'échange des meilleures pratiques ainsi que des résultats** des mesures mises en œuvre.

Enfin, les travaux de l'APF sur la solitude **doivent se poursuivre dans le cadre du Réseau des femmes**.

Je suis convaincue que **l'APF, en tant qu'organisation, et les parlementaires qui en sont membres** peuvent jouer un **rôle central** à cet égard.

Grâce à cette résolution, nous pouvons donc contribuer à lutter efficacement contre la solitude et l'isolement social. Je vous remercie pour votre **soutien**.